



M E T P A R K

Place à la mobilité

Date de télétransmission :	30 janvier 2025
Date de retour de l'acte :	30 janvier 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20250130-457-CC-1-1

CONSEIL ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Béatrice DE FRANCOIS.

Etait excusé et représenté :

M. Patrick BOBET à M. Christophe DUPRAT.

La séance est ouverte

Affaire 2025/01/06P

Autorisation de signer le marché 2024TVX044 portant sur les travaux de mise en sécurité du parc de stationnement FRONT DU MEDOC et réalisation d'un diagnostic structure

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R. 2123-1 ;

La Régie METPARK a lancé le 29 novembre 2024, une consultation en procédure adaptée, sur le fondement de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique, pour la passation d'un marché de travaux de mise en sécurité du parc de stationnement Front du Médoc comprenant la réalisation d'un diagnostic structure.

Cette consultation, qui n'a pas été décomposée en lots, est une relance d'une précédente consultation déclarée sans suite pour insuffisance de concurrence.

La durée du marché court à compter de sa notification, pour une durée prévisionnelle de

28,5 mois au total. Une garantie de parfait achèvement d'une durée d'un an courant à compter de la date d'effet de la réception est également prévue.

Seule la société DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST a déposé une offre pour un montant de :

- 506.375,00 € HT pour la partie forfaitaire comprenant l'installation de chantier, les moyens de levage et d'accès en hauteur, les mesures d'empoussièrement des zones périphériques donnant sur l'extérieur, le diagnostic structure de l'existant en sous-section 4 et la fin de chantier ;
- 532.625,00 € HT au regard du détail quantitatif estimatif (DQE) établi pour la partie accord-cadre à bons de commande d'un montant maximum de 900.000,00 € HT sur la durée du marché, comprenant la dépose et le stockage de l'étaie existant non nécessaire, le contrôle et le remplacement des tours d'étaie et étais, la fourniture et la pose d'étaie des planchers et poutres au droit des zones identifiées et un contrôle trimestriel.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- **Signer le marché avec l'entreprise désignée ci-dessus et tous les documents relatifs à l'exécution de ces marchés y compris les actes modificatifs inférieurs à 5% de leur montant initial ;**
- **Inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ce marché sur les budgets de l'exercice en cours.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 30 janvier 2025

Pour expédition conforme

Président

Christophe DUPRAT